

Analyse

Lignes directrices de la Commission européenne au sujet de la nouvelle PAC « L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture »

Proposition de la Commission

Analyse de la proposition de la Commission

Paielements directs

- Soutien ciblant les véritables agriculteurs qui gagnent leur vie par l'activité agricole
- Les différences en matière de soutien apporté par la PAC entre les États membres devraient être réduites

➔ **Point important qui doit avoir une place dans la PAC**

➔ **Point important qui doit avoir une place dans la PAC**

Gestion des risques

- Il est crucial de créer un cadre robuste pour le secteur agricole afin qu'il puisse prévenir ou gérer avec succès les risques et les crises

➔ **Un cadre robuste est absolument nécessaire. L'ajout dans la législation d'un instrument de crise est primordial :** une combinaison entre surveillance du marché et réponse au marché permet d'identifier les crises et d'y réagir grâce à un programme en trois étapes (programme de responsabilisation face au marché - PRM). Les diminutions volontaires de la production sont un élément clef du programme. Cet instrument permettra aux producteurs d'être davantage tournés vers le marché, pour pouvoir capter rapidement ses signaux et prendre les décisions de production en conséquence.

Pour plus d'informations :

<http://www.europeanmilkboard.org/fr/special-content/programme-de-responsabilisation-face-au-marche.html>

➔ **La structure actuelle ne prévient pas les crises – elle n'est donc pas suffisante.**

- La PAC propose déjà un ensemble d'outils à plusieurs niveaux pour prévenir et gérer les risques : des paiements directs aux interventions sur le marché et aux compensations accordées après les crises ainsi que les mesures de l'actuel second pilier, notamment un instrument de stabilisation des revenus et une aide à l'assurance

-> **Intervention** : peut être appliquée aux quantités excédentaires saisonnières, mais n'est pas efficace lors d'instabilités chroniques.

-> **Compensations après les crises, instrument de stabilisation des revenus et assurances** : n'empêchent pas les crises, qui sont souvent dues à la production excédentaire. L'argent octroyé peut compenser la chute des prix à court terme, mais il provoque en réalité une production excédentaire continue. Les versements peuvent cependant être associés aux réductions de la production – cela pourrait limiter les déséquilibres sur le marché. Ce problème ne peut être complètement résolu que si on applique au moins un plafond pour la production, qui s'applique à tous les producteurs en période de crise.

- Nouveaux indices pour calculer les pertes de revenus des exploitations, tout en réduisant les formalités administratives et les coûts

➔ **Point crucial. Dans ce domaine, il est très important de travailler avec des données de coûts réalistes. Pour plus d'informations :**
<http://www.europeanmilkboard.org/fr/couts-de-production-du-lait.html>

Renouvellement des générations

- Le renouvellement des générations devrait devenir une priorité d'un nouveau cadre stratégique, mais ce sont les États membres qui sont les mieux placés pour l'encourager en exerçant leurs pouvoirs en matière de réglementation foncière, de fiscalité, de droit successoral et d'aménagement du territoire.

➔ **Les jeunes ne rejoindront le secteur que s'il a de l'avenir, c'est-à-dire s'il permet d'obtenir des revenus acceptables.** Ce n'est pas le cas aujourd'hui, raison pour laquelle le secteur est délaissé par la jeune génération. L'UE a une grande responsabilité en la matière. Il faut absolument mettre sur pied un instrument de gestion de crise efficace à l'échelle européenne, pour stabiliser le secteur (voir ci-dessus).

Accords de libre-échange

- On ne peut ignorer le fait que certains secteurs agricoles spécifiques ne sont pas en mesure de résister à une libéralisation complète du commerce, ou à une concurrence libre avec les importations. Nous devons donc continuer à reconnaître pleinement la sensibilité des produits en question, et à la refléter dans les négociations commerciales.

➔ **Point crucial. Les secteurs sensibles comme celui du lait doivent être exclus de tels accords de libre-échange.**